Département du Pas de Calais

MAIRIE DE LONGFOSSE

Tél : 03.21.91.66.98

COMMUNE DE LONGFOSSE- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 NOVEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 24 NOVEMBRE à 2O H 3O, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Jean-Claude PRUVOST, Maire, en suite de convocation en date du 13 novembre 2017 dont un exemplaire a été affiché. Etaient présents : Anita Thomas, Caroline Menuge, Laurent Pinat, Christophe Crouin, Thierry Cléton, Sébastien Lacroix, Véronique Sagot, Jean Marc Dufour.
Les absents : Anita Boudin, Nathalie Blanchet, Sylvie Chochoy, Olivier Pérart, Geoffrey Seris , et Sabrina Fertin, absente excusée.
V Sagot est élue secrétaire.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2017. Un élu précise que pour l'extension du cimetière, la zone naturelle concerne tout le cimetière pas seulement les caves-urnes.

2) Décisions modificatives des budgets de fonctionnement et d'investissement. Accord du conseil

- pour ajuster le budget M14, budget général, pour financer intégralement le camion, la voirie rue Jean-Jacques 2e tranche, en début d'année 2018, les bâtiments scolaires, la M49 (eau assainissement collectif), (lors d'un débat, un élu demande le taux d'emprunt actuel).
- pour approvisionner le budget M49, eau et assainissement collectif, d'un montant de 6 000 € du budget général, pour financer le contrôle des installations d'assainissement collectif des habitations Chaussée Brunehaut.

3) Révision des tarifs pour l'année 2018 :

Le conseil municipal décide de reconduire les mêmes tarifs pour 2018 à l'exception des sacs poubelles qui passent à 24 €.

La durée des concessions pour les caves urnes seront pour 50 ans.

Il a été abordé la location du weekend par plusieurs associations. Dans le cas de locations faites le weekend par deux ou plusieurs associations, un contrat individuel à la journée sera rédigé pour une question de responsabilité et d'assurances, et un paiement individuel de moitié sera demandé lors de la 3ème location. Un état des lieux sera signé conjointement par les associations qui occupent la salle le weekend.

4) Ressources humaines.

Accord du conseil municipal pour remplacer :

* 2 départs en retraite en 2018, deux postes, un à temps complet et un à temps partiel, pour le ménage et l'entretien, la cantine et le transport scolaire.

* Recrutement d'un contrat de type CAE, pour une personne demandeur d'emploi, qui est en fin de carrière, pour effectuer différents entretiens et réparations, financé à 50% par l'état.

5) Adduction d'eau potable sur notre commune et une partie de Desvres.

Des investissements lourds ont été engagés, par la communauté d'agglomération du Boulonnais, propriétaire du Forage au Molinet. Cette unité de traitement sera en service en janvier 2018. Mais ces investissements et le fonctionnement engendrent un coût financier énorme, qui sera reporté sur la facture d'eau.

Une convention sera faite avec la CAB, accord du Conseil Municipal.

6) Commission de Travaux

Conclusion et délibération pour l'appel d'offre concernant la rue Jean-Jacques. 7 dossiers donnés, 2 réponses. La commission et le conseil municipal retiennent l'offre de Colas au prix de 63 353€ 80, les travaux commenceront en février 2018 et le bitume en août septembre 2018, pour 900 m de travaux et une purge de 50 cm de profondeur sur des zones bien précises.

- Point sur l'étude du cimetière. L'adjoint aux travaux présente le projet : des caveaux avec des ventilations pré-installées financés au départ par la commune, des allées et plantations au milieu, aménagement de talus, du tri pour les poubelles. L'étude et l'estimatif des travaux seront présentés au Maire fin décembre par le bureau d'étude et présenté au prochain conseil municipal.

- Point sur l'étude du problème des eaux pluviales derrière Simply. Le relevé topographique n'a pas encore été remis au bureau d'étude. Le maire relance le bureau d'étude sur ce problème.

- Demande de subvention pour la réfection d'une partie de la route de Wierre-au-bois. Accord du conseil municipal pour 500m de voirie des gîtes à la rue Garain. Pour la rue route de Wierre, les travaux se feront par tranches.

- Il a été soulevé l'état de la rue Garain. Le problème se pose, lié à la construction du lotissement.

- L'éclairage public de la rue du Mauroy doit commencer en décembre 2017.

- Sectorisation du réseau d'eau potable, en attente des subventions pour commencer les travaux, réponse pour le mois de novembre.

- Défense incendie au bois Julien : les travaux sont commencés, pose d'une citerne.

7) Commission scolaire et culturelle :

- La classe de neige en préparation, le prix réclamé est de 210 € par enfant.

- Les travaux de couloir ont coûté 4178 €.

- 32 enfants à ce jour fréquentent la garderie et 88 enfants le car scolaire.

- La médiathèque : 9 h d'ouverture au public par semaine, nombre d'adhérents du club des aînés est de 18 et 22 adultes extérieurs, 30 enfants, 130 scolaires. A ce jour, a été prêté 2370 ouvrages.

8) Commission fêtes, associations.

Les foulées du 21 janvier 2018. Une majoration de 2 € pour les inscriptions de dernière minute sera demandée. Les puces et sachets seront distribués dans la cour de l'école. Un certificat médical de moins d'un an sera exigé. La Croix-rouge interviendra sur le déroulement de la course. Des lots seront achetés.

9) 10) Accord du conseil municipal :

- pour le prolongement du contrat d'un an du copieur de la Mairie.

- pour payer les indemnités de conseil aux 2 trésoriers de l'Etat, pour l'année 2017.

11) Informations diverses.

- Signature avec les transports Moleux Roussel pour la modification du contrat de transport des élèves de notre commune par un avenant, suite à la modification des rythmes scolaires.

- Arrêté signé par le Maire, pour la régie municipale, concernant la nomination du régisseur titulaire et suppléant.

- A partir du 1er janvier 2018, le fournisseur de Gaz de la commune sera Gaz de Bordeaux. Il a été le fournisseur retenu par la FDE, suite à l'appel d'offre pour une durée de 3 ans.

- Prochainement à la demande de service de l'état, la gestion des titres de recettes sera modernisée peut être payante. par TIPI, une réunion est prévue à ce sujet, ainsi que la facturation par APAS (facturation).

- Visite le jeudi 16 novembre 2017 de Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire a présenté sa commune, ses commerces, agriculteurs, artisanat, associations..., a été abordé les soucis financiers et la crainte de la disparition de la taxe d'habitation pour les communes, du programme de la défense incendie, des contrats aidés, et d'autres sujets concernant la commune.

- Date des vœux : le mercredi 10 janvier 2018.

Le Maire,

Jean-Claude Pruvost.